

APPEL – PAS DE RETOUR À LA RUE APRÈS LE CONFINEMENT! 212 LITS DANS LES HÉBERGEMENTS D'URGENCE LAUSANNOIS!

Afin de faire face aux dangers de propagation du coronavirus, le nombre de lits en hébergement d'urgence à Lausanne a été augmenté à 212 lits. Ces 212 places doivent impérativement être maintenues toute l'année pour répondre au besoin réel de la population sans-abri en région lausannoise.

Le dispositif d'hébergement d'urgence lausannois est composé de deux structures proposant un accueil dormant tout au long de l'année: le Sleep-in (26 lits), la Marmotte (31 lits). En complément, l'Étape (57 places) ouvre uniquement en hiver. À ces trois structures, vient s'ajouter une structure d'accueil non-dormant, le Répit (env. 80 places, également ouvert seulement l'hiver). Au total, ce sont donc 114 lits ainsi qu'un accueil au chaud au Répit qui sont proposés pour les personnes sans domicile en hiver contre seulement 57 lits le reste de l'année.

Pour éviter la propagation du coronavirus, et assurer un minimum de confinement à la population sans-abri, le dispositif s'est étendu à 212 lits, grâce à l'ouverture de 2 structures supplémentaires: le bâtiment administratif de la Pontaise (BAP) et la salle de gym du Bugnon. **Cette adaptation révèle un constat alarmant: le nombre de places dans les hébergements d'urgence est largement insuffisant en région lausannoise.** Comment peut-on accepter que 212 lits soient proposés en cette période de crise alors que de mai à novembre, seulement 57 lits sont habituellement proposés ?

Dormir dehors ne doit pas être considéré comme un problème seulement en période de crise. En été comme en hiver, une nuit dehors a des répercussions physiques et psychologiques graves sur un individu. Par ailleurs, les hébergements d'urgence lausannois étant en surcapacité pratiquement tous les soirs, il est difficile de garantir une atmosphère calme et reposante pour les personnes qui les fréquentent. La crise du covid-19 aura obligé le dispositif d'hébergement d'urgence à s'adapter et proposer un lit à chaque personne sans domicile fixe.

Dès le 31 mai, une partie du dispositif devrait fermer ses portes, soit le répit, le BAP et la salle de gym du Bugnon. Exceptionnellement, l'Étape prolongera son ouverture jusqu'au 31 juillet, date à laquelle il n'y aura plus que 57 lits disponibles pour les personnes sans-abri à Lausanne. Et comme dormir dehors est interdit, elles devront à nouveau passer la nuit à l'abri des regards, invisibilisant de ce fait les carences du dispositif.

C'est pourquoi nous demandons à Rebecca Ruiz, Cheffe du Département de la santé et de l'action sociale, et au Conseil d'État Vaudois de :

TOUT METTRE EN ŒUVRE POUR QUE LES 212 LITS QUI ONT ÉTÉ ASSURÉS DURANT LA PÉRIODE DU CORONAVIRUS PUISSENT ÊTRE MAINTENUS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, ET RÉPONDRE AINSI AU BESOIN RÉEL DE LA POPULATION SANS-ABRI EN RÉGION LAUSANNOISE.

Si le dispositif a pu être rapidement adapté en période de crise, il doit pouvoir être maintenu de façon durable tout au long de l'année. Nous devons nous montrer solidaires envers les personnes les plus démunies aussi bien en période de crise qu'en temps normal, et garantir une place dans les hébergements d'urgence lausannois à toutes les personnes qui en ont besoin. Devons-nous souhaiter que la crise se prolonge pour que tout le monde puisse avoir un lit ?